

ARFATSEMA

Résidence F. Béguier - UCJG - 1 rue Charny
69100 Villeurbanne
Email: arfatsema.direction@orange.fr
Tel: 04 78 03 17 11



DESJEPS Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport spécialité « animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive » mention « direction de structure et de projet »

- *Bloc de compétences 1 (BC1) : construire, avec les instances de gouvernance, la stratégie de développement d'une structure dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive*

- *Bloc de compétences 2 (BC2) : concevoir et diriger un projet de développement d'une structure dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive*

- *Bloc de compétences 3 (BC 3) : manager l'équipe et gérer les ressources humaines et la démarche « Qualité, Sécurité, Santé au Travail et Environnement » d'une structure dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive*

- *Bloc de compétences 4 (BC4) : assurer la gestion financière, matérielle et administrative d'une structure dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive.*

Durée: 700.00 heures (100.00 jours)

Profils des apprenants

- Directeurs de structures d'Education Populaire
- Coordinateur de secteur aspirant à une évolution à un poste de direction dans le cadre d'un plan de développement de compétences au sein de sa structure
- Chef de service en collectivité souhaitant développer un projet dans une démarche d'éducation populaire
- Direction du champ du médico-social souhaitant développer un projet de structure dans une démarche d'éducation populaire
- Directeur de structures sportives

Prérequis

- Etre titulaire d'un DEFA ou Diplômes reconnus d'équivalences
- Etre titulaire d'un Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « animation socio-éducative ou culturelle » (DEJEPS ASEC) ;
- Diplôme de niveau 5 dans le champ de l'animation
- Diplôme de niveau 6
- Justifier de trente-six mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à deux mille quatre cents heures minimum.
- Cas: particuliers: Les candidats remplissant les exigences préalables fixées par arrêté mais ne pouvant justifier d'une expérience dans le champ de l'animation ou du travail social feront l'objet d'un entretien préalable aux épreuves de sélection, pour vérifier la compatibilité de leurs acquis avec les pré requis propres à l'ARFATSEMA. Il pourra leur être proposé soit une confirmation de leur inscription aux épreuves de sélection, soit une réorientation vers d'autres formations plus adaptées.

Accessibilité et délais d'accès

ARFATSEMA | Résidence F. Béguier - UCJG - 1 rue Charny Villeurbanne 69100 | Numéro SIRET: 32721562000045 |
Numéro de déclaration d'activité: 84 69 19578 69 (auprès du préfet de région de: RHÔNE-ALPES AUVERGNE)
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat.

ARFATSEMA

Résidence F. Béguier - UCJG - 1 rue Charny
69100 Villeurbanne
Email: arfatsema.direction@orange.fr
Tel: 04 78 03 17 11



L'ARFATSEMA accueille les stagiaires en situation de handicap. Nous vous invitons à nous contacter pour prévoir les aménagements nécessaires à l'entrée et le suivi de formation.

Référente Handicap: Me Ben Mabrouk Nabila joignable au 0765803594

Qualité et indicateurs de résultats

Objectifs pédagogiques

- Etre capable de conduire un diagnostic de l'environnement territorial, politique et partenarial de la structure
- Etre capable de conduire d'un diagnostic interne de la structure
- Etre capable d'élaborer la stratégie de développement de la structure en lien avec les instances de gouvernance
- Etre capable de concevoir le projet de développement de la structure
- Etre capable de diriger la mise en oeuvre du projet de développement de la structure
- Etre capable de développer des relations stratégiques et politiques avec les partenaires et des actions de communication externe
- Etre capable de gérer les ressources humaines de la structure
- Etre capable de gérer la démarche Qualité, Sécurité, Santé du Travail et Environnement
- Etre capable de manager, dynamiser et animer les ressources humaines de la structure
- Etre capable d'assurer le pilotage financier et budgétaire de la structure
- Etre capable d'assurer la gestion administrative, matériel et logistique de la structure

Contenu de la formation

- BC1 : Construire, avec les instances de gouvernance, la stratégie de développement d'une structure dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive Enjeux sociaux et Sociétaux
 - Éducation Populaire
 - Culture Politique
 - Rapport de domination
 - Pouvoir d' Agir et Vulnérabilité
 - Esprit critique
 - Transformation social /rapport sociaux
 - Le numérique comme un fait social
 - Nouvel esprit du capitalisme
 - Mais où est ma nature?
 - Entraînement mental et laïcité
 - Violence sexiste violences sexuelles
- Conduire un diagnostic interne de la structure
 - Ingénierie Social en lien avec la structure
 - Gestion des ressources humaines en structure d'éducation populaire: enjeux, éthique et complexité associative
 - Réaliser un diagnostic RH : analyser et comprendre les comportements organisationnels au sein d'une structure
 - Réaliser un diagnostic financier
 - Penser et structurer son action dans la complexité : à la découverte de l'entraînement mental
- Elaboration de la stratégie de développement en lien avec les instances de gouvernance
 - Ingénierie Sociale en lien avec les modes de gouvernance
 - Ethique et enjeux du pouvoir pour une gouvernance démocratique et partagée
 - Débattre pour ne pas se battre
 - Animer un processus démocratique
 - Articulation bénévoles/salariés
 - Gouvernance associative loi 1901 entre cadre réglementaire et liberté de structuration
 - Démocratie et contre pouvoir
- BC2 : Concevoir et diriger un projet de développement de la structure
 - Ingénierie sociale en lien avec le projet de développement de la structure

ARFATSEMA

Résidence F. Béguier - UCJG - 1 rue Charny
69100 Villeurbanne
Email: arfatsema.direction@orange.fr
Tel: 04 78 03 17 11



- Cartographie des relations et l'environnement de son association : différencier les différents statuts des acteurs / déterminer la nature et les formes de relations (conventions, contrats, subventions, marché public, prestation...)
- Ingénierie du projet
- Processus d'évaluation dans une démarche partagée et participative
- Penser et structurer son action dans la complexité : à la découverte de l'entraînement mental
- Outils participatifs
- Outils de communication
- Utilité sociale
- BC3 : Manager l'équipe et gérer les ressources humaines (*) et la démarche « Qualité, Sécurité, Santé au Travail et Environnement » d'une structure dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive
- Gestion des ressources humaines
 - Gestion des ressources humaines en structures d'éducation populaire : enjeux, éthique et complexités associative
 - Réaliser un diagnostic RH : analyser et comprendre les comportements organisationnels au sein d'une structure associative
 - Articulation employeur bénévole – direction dans la gestion des ressources humaines : définition d'une politique RH et organisation des délégations de pouvoir
 - Directeur : leadership, management et posture
 - Gérer l'équipe au quotidien : accompagnement, régulation et gestion de conflits
 - Entretiens individuels : évaluation, échange et construction
 - Analyse des pratiques en co-développement
 - Développer le pouvoir d'agir des salariés
 - Attractivité, recrutement, intégration et fidélisation des salariés
 - Attractivité, recrutement, intégration et fidélisation des salariés
 - Diversité, inclusion et égalité professionnelle au sein de son organisation
 - Assurer la GPEC, la formation et la gestion des carrières dans un alignement éthique
 - Gestion de crise et conduite du changement dans le contexte actuel
 - Le financement de la formation professionnelle
- Qualité de vie Santé sécurité au travail
 - Droit du travail/Droit social
 - Dialogue social/dialogue syndical
 - Cadre juridique et recherche réglementaire
 - Responsabilité du directeur
 - Cadre général des RPS
 - Qualité de vie au travail : la dimension individuelle
 - Qualité de vie au travail : la dimension collective
 - Démarche prévention et outils
 - Plan de prévention
- BC4 : Assurer la gestion financière, matérielle et administrative d'une structure dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive
- Pilotage financier et budgétaire de la structure
 - Comprendre les fondamentaux de la situation financière
 - Initiation à l'analyse financière associative ou de structure d'intérêt général
 - Lecture et interprétation des documents comptables
 - Diagnostic financier et mobilisation de financements
 - Réaliser un diagnostic financier simplifié
 - Identifier les leviers de financement
 - Construire des scénarios budgétaires et faire des arbitrages
 - Élaborer un plan d'action financier
 - Analyse financière appliquée au projet de développement de la structure
- Gestion administrative, matérielle, et logistiques de la structure
 - Responsabilité du directeur
 - Cadre juridique et recherche réglementaire
 - Le numérique comme un fait social

Organisation de la formation

ARFATSEMA

Résidence F. Béguier - UCJG - 1 rue Charny
69100 Villeurbanne
Email: arfatsema.direction@orange.fr
Tel: 04 78 03 17 11



Equipe pédagogique

Une vingtaine d'experts, formateurs et/ou professionnels du champ de l'Education Populaire
Un binôme de coordination pédagogique et une direction pédagogique et référence Handicap

Moyens pédagogiques et techniques

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- 29 novembre 2024 JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Texte 39 sur 151 Situation d'évaluation certificative du bloc de compétences 1 (BC1) La situation d'évaluation certificative du BC1 est réalisée au moyen d'un document écrit personnel et d'un entretien. Situation d'évaluation certificative du bloc de compétences 2 (BC2) La situation d'évaluation certificative du BC2 est réalisée au moyen d'un document écrit personnel et d'un entretien. Au plus tard quinze jours ouvrés avant la date de l'épreuve, le candidat transmet un document écrit personnel de vingt-cinq pages maximum, analysant une expérience de conception, de conduite et d'évaluation d'un projet de développement au sein d'une structure dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive. Ce document fait l'objet d'une soutenance orale par le candidat pendant une durée de quinze minutes au maximum suivie d'un échange avec les évaluateurs d'une durée de quarante minutes au maximum. Le candidat peut, lors de la soutenance, utiliser un support vidéo ou tout autre support de son choix. Le document écrit personnel du candidat comprend : Conception du projet de développement de la structure la méthodologie de conception du projet de développement ; l'analyse des objectifs, du plan d'actions et de la démarche d'évaluation proposée pour le projet de développement ; l'argumentation de la pertinence du projet de développement. Direction de la mise en œuvre du projet de développement de la structure l'analyse de la démarche mise en œuvre pour diriger le projet de développement ; l'analyse de la démarche d'évaluation du projet de développement ; l'analyse de l'association des instances de gouvernance au suivi du projet. Développement des relations stratégiques et politiques avec les partenaires et des actions de communication externe l'analyse du développement des relations stratégiques et politiques avec les partenaires et les réseaux professionnels ; l'analyse de la conception et de la mise en œuvre de la stratégie de communication externe, dont les actions d'influence le cas échéant. Situation d'évaluation certificative du bloc de compétences 3 (BC3) La situation d'évaluation certificative du BC3 est réalisée au moyen d'un document écrit personnel et d'un entretien. Au plus tard quinze jours ouvrés avant la date de l'épreuve, le candidat transmet un document écrit personnel de vingt-cinq pages maximum, analysant une expérience de gestion des ressources humaines, de la démarche QSSTE et de management au sein d'une structure du domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive. Ce document fait l'objet d'une soutenance orale par le candidat pendant une durée de quinze minutes au maximum suivie d'un échange avec les évaluateurs d'une durée de quarante minutes au maximum. Le candidat peut, lors de la soutenance, utiliser un support vidéo ou tout autre support de son choix. Une vigilance particulière est demandée aux évaluateurs en ce qui concerne les actions de prévention et de lutte contre la maltraitance, notamment sur les publics mineurs et/ou en situation de handicap. Ce point est abordé par ces derniers du point de vue de la démarche qualité, de la politique de GRH et de l'action du professionnel en tant que manager. L'échange avec les évaluateurs permet également de vérifier la capacité du candidat à prendre en compte les publics fragiles et/ou en situation de handicap dans sa démarche. Le document écrit personnel du candidat comprend : Gestion des ressources humaines (GHR) l'analyse des actions conduites pour anticiper les besoins en compétences, définir les profils dont la structure a besoin, attirer et fidéliser les ressources humaines ; l'analyse des actions d'accompagnement des instances de gouvernance dans la définition de politiques de ressources humaines en s'appuyant sur deux exemples parmi les politiques suivantes : emploi, recrutement, rémunération, formation des personnels et bénévoles, gestion des bénévoles, qualité de vie au travail et des conditions de travail, dialogue social, inclusion des personnes en situation de handicap ; l'analyse des actions de mise en œuvre de la politique de gestion des ressources humaines en s'appuyant sur deux exemples parmi les démarches suivantes : élaboration d'un plan de formation à l'attention des personnels et bénévoles, gestion des parcours des ressources humaines, accompagnement des ressources humaines, notamment dans leur progression individuelle, gestion du changement, outils d'amélioration de la qualité de vie au travail et des conditions de travail ; l'analyse des actions conduites pour assurer la conformité des opérations de gestion des ressources humaines. Lors de la présentation orale, le candidat approfondit deux exemples pour lesquels il a accompagné la définition et la mise en œuvre de politiques de GRH au sein de sa structure d'alternance pédagogique. Les évaluateurs abordent lors des échanges, d'autres exemples de leur choix, en proposant au candidat une mise en situation simulée. Qualité : L'analyse des actions de conception et de conduite de la démarche Qualité, Sécurité, Santé au Travail et Environnement (QSSTE) Management l'analyse de l'organisation du travail et des délégations ; l'analyse des process d'encadrement des personnels sous sa responsabilité directe et du suivi de leurs activités ; l'analyse des actions de suivi et d'accompagnement individuel des personnels sous sa responsabilité directe ; l'analyse des actions de mobilisation collective des ressources humaines de la structure Situation d'évaluation certificative du bloc de compétences 4 (BC4) La situation d'évaluation certificative du BC4 est réalisée au moyen d'un document écrit personnel et d'un entretien. 29 novembre 2024 JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Texte 39 sur 151 Au plus tard quinze jours ouvrés avant la date de l'épreuve, le candidat transmet un document écrit personnel de vingt-cinq pages maximum analysant une expérience de gestion financière, matérielle et administrative au sein d'une structure du domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive. Ce document fait l'objet d'une soutenance orale par le candidat pendant une durée de quinze minutes au maximum suivie d'un échange avec les évaluateurs d'une durée de quarante minutes au maximum. Le candidat peut, lors de la soutenance, utiliser un support

ARFATSEMA

Résidence F. Béguier - UCJG - 1 rue Charny
69100 Villeurbanne
Email: arfatsema.direction@orange.fr
Tel: 04 78 03 17 11



vidéo ou tout autre support de son choix. Le document écrit personnel du candidat comprend : Gestion financière l'analyse de la situation financière de la structure ; l'analyse du pilotage financier et budgétaire (dont plan d'investissement). Lorsque le document écrit personnel traite de manière insuffisante cette thématique, les évaluateurs complètent les éléments abordés par le candidat lors de l'entretien. A cet effet, ils lui proposent une mise en situation simulée qui s'appuie sur des outils d'évaluation spécifiques qu'ils ont préalablement préparés. Gestion administrative l'analyse des actions conduites pour mettre en conformité les procédures administratives et de protection des publics ; l'analyse des choix effectués pour exploiter les outils numériques ; l'analyse des relations avec les fournisseurs et prestataires. Gestion matérielle l'analyse des actions conduites pour organiser et prioriser la gestion matérielle et logistique de la structure ; l'analyse de la veille juridique et technique sur les activités et domaines d'intervention de la structure, l'évolution des réglementations liées à la sécurité des équipements de la structure et aux établissements recevant du public. l'analyse des besoins d'évolution du parc matériel de la structure et priorisation des investissements à réaliser

Prix : 9300.00